



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 11 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Vote à une large majorité de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt: Stéphane le Foll salue
une nouvelle ambition pour les professionnels de ces secteurs et pour les citoyens**

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a été définitivement adoptée ce matin par l'Assemblée Nationale par une large majorité : l'ensemble des groupes de gauche, les écologistes et les centristes.

Peu de secteurs mêlent aussi étroitement que l'agriculture dimension économique, environnementale et sociale. Peu de secteurs sont aussi importants dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Cette loi, portée par Stéphane LE FOLL depuis plusieurs mois et débattue en profondeur et en prenant le temps nécessaire avec la représentation nationale, est un succès si l'on en juge par la qualité des débats qui ont accompagnés son examen. L'agriculture, l'alimentation et la forêt ont été au cœur du débat public.

Cette loi porte une vision et une ambition pour notre agriculture et notre filière forêt-bois en même temps qu'elle s'attache à répondre aux attentes légitimes des citoyens attachés aussi à un modèle de production plus durable et à une alimentation plus sûre et de qualité. Cette loi permettra de combiner la force économique de ce secteur riche en emplois avec la mutation vers une performance environnementale et sociale. Cette loi consacre l'agro-écologie et pose également les bases d'un modèle d'agriculture faisant une part belle à l'intelligence collective pour favoriser l'émergence de nouveaux modèles de production. "Les secteurs agricoles, agroalimentaires et la filière forêt-bois peuvent être des précurseurs au cœur de notre appareil productif" a indiqué Stéphane LE FOLL.

Cette loi conformément aux engagements du gouvernement tout entier est également une illustration de la place accordée à la formation, aux conditions d'entrée dans ce métier pour toute la jeunesse de France.

Produire, développer, rechercher et enseigner autrement telle est l'ambition de cette loi.

Cette ambition se traduit par des mesures très concrètes au profit des agriculteurs, des forestiers et de nos concitoyens : <http://loidavenir.tumblr.com>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture